

Le 10 janvier 2017

Direction Action sociale gérontologique

JR/PG/GC

Avis de vacance interne et externe

**DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE GÉRONTOLOGIQUE
AIDE SOIGNANT DIPLOMÉ D'ÉTAT AU CENTRE DE JOUR GABRIEL PÉRI**

*Emploi à temps complet relevant du cadre d'emploi des auxiliaires de soins territoriaux
(catégorie C de la filière sanitaire et sociale)*

Missions du service

Intégré à l'action sociale gérontologique du CCAS, le centre de jour Gabriel Péri est un des dispositifs du soutien à domicile des personnes âgées en perte d'autonomie.

Il assure un accueil collectif du public quatre jours par semaine.

Il a pour mission d'améliorer la qualité de vie des personnes accueillies, leur confort moral et physique, de les accompagner dans leur projet et de soutenir les aidant naturels.

Sa particularité est d'assurer un accueil thérapeutique "polyvalent", accueillant sur le même temps et pour les mêmes activités un public dont la perte d'autonomie est d'origine différente (physique et/ou psychique).

Missions du poste

Elément moteur de la vie quotidienne du service, l'aide soignant(e) accompagne le groupe des personnes accueillies tout au long de la journée.

Cet accompagnement repose sur un projet d'accueil thérapeutique personnalisé, il est assuré par une équipe pluri disciplinaire (infirmière chef de service, aide soignant, psychologue, auxiliaire de vie)

En collaboration avec l'IDE chef de service, et dans le respect de son champ de compétences,

- L'aide soignant(e) contribue à l'élaboration du volet soins et aide du projet d'accueil personnalisé.
- Il ou elle assure la programmation quotidienne et participe à la réalisation des soins visant à répondre aux besoins essentiels de la vie (toilette intime, change des protections de l'incontinence, aide aux déplacements, aide à la prise du repas...)

Centre Communal d'Action Sociale

111 avenue Ambroise Croizat, CS 50007

38401 Saint-Martin-d'Hères Cedex - Tél. 04 76 60 74 12

Toute correspondance doit être adressée impersonnellement à M. le Président du CCAS

En collaboration avec l'IDE chef de service et le psychologue du service

- L'aide soignant(e) contribue à l'élaboration du volet animation du projet personnalisé, en adéquation avec les besoins et les attentes de la personne accueillie.
- Il ou elle décline le programme d'activités de la journée et participe à sa mise en oeuvre.
- Il ou elle programme les activités exceptionnelles sur l'année (ateliers d'art thérapies, sorties...), dans le cadre de cette programmation, travaille en lien avec les partenaires.
- Il ou elle assure la gestion du groupe.
- Il ou elle est en contact avec les familles des personnes accueillies

Il ou elle participe activement à l'ensemble des projets du service

Savoir

- ◆ Connaissance du public âgé en perte d'autonomie, notamment des personnes atteintes de pathologies neuro dégénératives.
- ◆ Maîtrise de l'outil informatique.
- ◆ Expérience dans le domaine de l'animation à destination du public âgé. Le cas échéant le désir de développer des compétences dans ce domaine.

Savoir faire requis

- ◆ Maîtrise de la démarche de soins.
- ◆ Capacité à prendre en charge les troubles psycho comportementaux au sein d'un groupe.
- ◆ Capacité d'organisation.
- ◆ Capacité au travail en équipe inter-disciplinaire.

Savoir être requis

- ◆ Attitude bienveillante à l'égard des personnes accueillies et de leurs familles
- ◆ Sens du service public.
- ◆ Esprit d'initiative.
- ◆ Sens de la collaboration et du travail en équipe.
- ◆ Discrétion.
- ◆ Respect du secret professionnel.

Les agents du cadre d'emplois des auxiliaires de soins territoriaux intéressés voudront bien faire acte de candidature (lettre de motivation + CV), sous couvert de leur responsable de service, à Monsieur le Président du CCAS,

**AVANT LE 15 FEVRIER 2017
DELAI DE RIGUEUR**

Françoise PERON
Directrice du CCAS

